



**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
**PROJET DE RÈGLEMENT 704-03-2018**

AVIS PUBLIC est donné que :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 5 juin 2018, le conseil municipal a adopté un projet de règlement intitulé « Règlement 704-03-2018 modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale 704-00-2012 afin de modifier les critères et objectifs relatifs à l'architecture des bâtiments et à l'aménagement des terrains pour la zone H-78 ».

Cette modification a pour objectif de modifier la zone H-78 afin d'assurer un lotissement optimal et concerté, d'assurer une architecture distinctive et homogène avec l'ensemble du secteur et de concevoir un espace extérieur de qualité dans le but de créer un milieu de vie attrayant.


Ce projet de règlement vise la zone H-78.

Zones visées : H-78  
Zones contiguës : H-79, H-74, C-22, P-7 et H-75



2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 9 juillet 2018 à 18 h 30 à la salle Simon-Lacoste de l'Hôtel de ville, 575, rue Principale, Saint-Amable, Québec. Au cours de cette séance, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et le Conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière durant les heures régulières de bureau.
4. Le projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

**Donné à Saint-Amable le 7 juin 2018.**

  
Geneviève Lauzière, L.L. B.  
Greffière et sec.-trés. adj.